

Rapport public Parcoursup session 2025

IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel - BUT - Génie électrique et informatique industrielle

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (8490)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (8490)	Jury par défaut	Autres candidats	100	2115	1375	1026	116
		Bacheliers technologiques toutes séries	100	1060	636	636	94

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (8490)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	294	184	148	18	15,5 %
			Masculin	1821	1191	878	98	84,5 %
			Total	2115	1375	1026	116	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	70	28	28	4	4,3 %
			Masculin	990	608	608	90	95,7 %
			Total	1060	636	636	94	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (8490)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	58	6	1	0	0 %
				Sans mention	719	413	172	35	31 %
				AB	562	515	416	54	47,8 %
				B	324	317	313	22	19,5 %
				TB	98	96	96	2	1,8 %
				TBF	9	9	9	0	0 %
				Total	1770	1356	1007	113	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	11	0	0	0	
				Sans mention	46	0	0	0	
				AB	46	0	0	0	
				B	35	0	0	0	
				TB	11	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	2	0	0	0	
				Total	151	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	80	6	6	0	0 %
				AB	43	4	4	1	33,3 %
				B	28	5	5	2	66,7 %
				TB	27	3	3	0	0 %
				TBF	6	1	1	0	0 %
				Total	184	19	19	3	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	9	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	10	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	49	2	2	0	0 %
				Sans mention	456	155	155	39	41,5 %
				AB	333	267	267	34	36,2 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	171	163	163	17	18,1 %
				TB	48	46	46	4	4,3 %
				TBF	3	3	3	0	0 %
				Total	1060	636	636	94	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (8490)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	1435	1020	760	67	57,8 %
			En réorientation	410	249	197	31	26,7 %
			Non scolarisés	147	44	21	7	6 %
			Scolarité étrangère	92	47	37	7	6 %
			Autres	31	15	11	4	3,4 %
			Total	2115	1375	1026	116	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	892	572	572	81	86,2 %
			En réorientation	105	57	57	10	10,6 %
			Non scolarisés	60	6	6	3	3,2 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	1060	636	636	94	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (8490)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	869	771	595	63
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	237	190	149	19
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	226	189	133	8
			Autres doublettes	314	158	100	17

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	941	633	633	94
			Autres doublettes	82	0	0	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (8490)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	52,8 %	58,9 %	60,9 %	58,9 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	14,4 %	14,5 %	15,3 %	17,8 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	13,7 %	14,4 %	13,6 %	7,5 %
		Autres doublettes	19,1 %	12,1 %	10,2 %	15,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Lyon1 Site de Villeurbanne Gratte-Ciel - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (8490)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	92 %	100 %	100 %	100 %
		Autres doublettes	8 %	0 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes dans les matières scientifiques et techniques	Notes en mathématiques, physique /chimie, sciences de l'ingénieur, informatique et sciences du numérique (Bulletins de Première et de Terminale.) Dans le cadre d'une réorientation, les bulletins post-bac sont pris en compte pour ces mêmes matières.	Essentiel
	Notes dans les matières littéraires.	Notes de Français et d'Anglais des bulletins de première et terminale.	Important
	Résultats du Bac connus à la date de la procédure d'examen.	Notes du Bac pour les matières scientifiques et techniques ainsi qu'en Français et Anglais. Mention dans le cas d'un bac déjà obtenu.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les savoir-faire du candidat dans les domaines liés aux attendus nationaux ou locaux de la formation	Cohérence des spécialités suivies en première et en terminale avec les spécialités très adaptées pour le BUT GEII (mathématiques, physique chimie, numérique et sciences informatiques, sciences de l'ingénieur	Essentiel
Savoir-être	Participation, investissement et attitude dans toutes les matières.	Appréciations des professeurs relevées dans les bulletins de Première et Terminale ainsi que dans la fiche avenir.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance du domaine et motivation pour la spécialité.	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

En terme de notes, les dossiers présentant des moyennes en mathématiques et/ou physique/chimie inférieures à 10 conduisent généralement au rejet du dossier de candidature. De tels résultats ne sont pas compatibles avec des chances raisonnables de réussite au département GEII. Ce seuil est une limite très basse et bien souvent, compte tenu du caractère concurrentiel du recrutement en GEII, des moyennes supérieures à ce seuil sont requises.

Les parcours (dont enseignements de spécialité) n'ayant pas privilégié les matières scientifiques lors du choix des enseignements de spécialité, en particulier les mathématiques, peuvent conduire au refus d'une proposition d'admission par manque d'adéquation aux besoins du GEII quelques soient les résultats académiques produits.

Enfin, les **savoirs être** sont essentiels. Des bulletins ou fiche avenir faisant apparaître un comportement bavard, dissipé, perturbateur, ou encore peu investi, peut conduire au refus d'une proposition d'admission à ce seul motif, quelques soient les résultats académiques (notes) produits. Cet élément d'évaluation du dossier de candidature est absolument central.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Bien que participer à une cordée de la réussite soit un élément positif, cela ne permet pas de compenser un dossier de candidature trop faible dans le cadre du recrutement très concurrentiel du département GEII. Cet élément n'est donc pas significatif.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

A) Pour les candidats actuellement en terminale, série générale ou bac technologique STI2D :

1) Une moyenne est calculée afin d'établir un préclassement. Cette moyenne prend en compte les notes de première et terminale des matières scientifiques et techniques ainsi que le français et l'anglais.

Si la moyenne est inférieure à un seuil défini en début de procédure, un marqueur est activé.

2) Les éléments de la fiche avenir sont converti en note. En cas de note inférieure à un seuil défini en début de procédure, un marqueur est activé.

3) Les appréciations reportées dans les bulletins font l'objet d'une analyse par extraction de mots clés. En cas de doute sur le comportement, un marqueur est activé.

4) Le choix des enseignements de spécialité et éventuelles options suivies par le candidat est analysé en terme d'adéquation avec une candidature en GEII. Une adéquation évaluée comme faible entraîne l'activation d'un marqueur.

5) Tous les dossiers ayant au moins un marqueur activé font l'objet d'une analyse détaillée par la commission d'examen des vœux. Cette commission prend la décision d'accepter ou de refuser la candidature.

Les dossiers sans aucun marqueur sont acceptés par défaut.

B) Pour tous les autres candidats (filières technologiques non STI2D, bac pro, bac équivalent, candidats actuellement dans le supérieur, candidats non scolarisés...) :

Tous les dossiers font l'objet d'une analyse détaillée par la commission d'examen des vœux. Cette commission prend la décision d'accepter ou de refuser la candidature.

Les dossiers acceptés sont interclassés manuellement dans la liste des dossiers tels que traités suivant les modalités du paragraphe A).

Cet interclassement est fait en fonction de l'évaluation de la qualité du dossier et suivant les éléments d'évaluation disponibles.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'

examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La formation au département GEII est exigeante. Avant de candidater, renseignez-vous sur le contenu de la formation et interrogez-vous quand à votre réelle motivation à la rejoindre.

Lisez attentivement la description des critères d'évaluation et les modalités d'examen des vœux. Assurez-vous que votre parcours (en particuliers au travers des enseignements de spécialités choisis) est en adéquation avec les attendus de la formation.

Au-delà des notes, les savoirs être sont essentiels. Des appréciations négatives en terme de comportement (ne serait-ce que trop de bavardages) peuvent conduire au rejet de votre candidature pour cet unique motif, quel que soit la qualité de vos résultats.

Enfin, une lettre de motivation, rédigée personnellement, traduisant une réelle connaissance de la formation et un réel intérêt pour celle-ci peut être un plus. A contrario, une lettre générique, mal rédigée ou manifestement écrite par une IA est clairement en votre très forte défaveur.

Signature :

Sébastien HENRY,

Directeur de l'établissement IUT Lyon1 Site de
Villeurbanne Gratte-Ciel